

RESSOURCES HUMAINES

Un 2^e CLUB DES MANAGERS INTERMÉDIAIRES AEPV

VÉRITABLE SUCCÈS,
CETTE INITIATIVE
DES ACTEURS
ÉCONOMIQUES
DE LA PLASTICS VALLÉES
ET D'ÉQUILIBRES RH FAIT
DES PETITS.

Par Sébastien Jacquot

Lancé par l'association des Acteurs économiques de la Plastics Vallée (AEPV) et le cabinet de conseil en ressources et relations humaines Équilibres RH en octobre dernier, avec un groupe pilote, le club de managers intermédiaires est un tel succès qu'il a été décidé de créer un deuxième. « *Le premier a très bien marché. Aussi, nous sommes sollicités à la fois par des entreprises adhérentes du groupe pilote qui veulent y faire entrer d'autres salariés et par de nouvelles structures. Nous nous*

posons même la question d'en ouvrir un troisième», note Coraline Neveu, animatrice du réseau AEPV.

En attendant, le deuxième groupe démarrera ses activités le 14 février. Il devrait compter en son sein des profils variés, ses membres étant issus d'un cabinet d'expertise-comptable, d'une entreprise de fournitures industrielles, du bâtiment, de la plasturgie ou encore, peut-être, du secteur bancaire.

CO DÉVELOPPEMENT

Un club de managers intermédiaires ne dénombre de toute façon que six à huit membres, pour une dynamique de groupe convenable. Ces derniers se réuniront lors de six sessions par an. « *Cela correspond à la fois aux méthodes du cabinet RH et aux besoins identifiés des entreprises*», précise encore Coraline Neveu. Les thématiques et probléma-



> Lors d'une réunion du groupe pilote du club des managers intermédiaires mis en place par AEPV avec Équilibre RH.

NOUS SOMMES
SOLLICITÉS À LA
FOIS PAR DES
ENTREPRISES
ADHÉRENTES DU
GROUPE PILOTE ET
PAR DE NOUVELLES
STRUCTURES.

tiques abordées sont propres à chaque groupe car fonction des membres qui le composent. « *Basés sur des ateliers de codéveloppement, ces clubs permettent de constituer un réseau d'échange, de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur des questions propres au management intermédiaire. Chaque participant amène ses cas réels, problèmes, projets, questionnements et réussites, lesquels sont partagés et travaillés avec le groupe* », explique-t-on du côté d'Équilibres RH. Le coût de cette formation est, en principe, pris en charge par les Opcos des entreprises.